



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 janvier 2026

CONVOCATION du conseil municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier, le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance à la salle de la mairie, sous la présidence de Xavier DESMARETS, Maire de la commune.

Date de la convocation : 23 janvier 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14/ Quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votes : 9

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL

Présents :

Mesdames : Laurence BOURE, Huguette BRAISAZ, Valérie LAGIER,

Messieurs : Yvan BLANC, Bernard BRAGHINI, Guy BRAISAZ, Xavier DESMARETS

Absents excusés :

Mesdames Victoire BRAISAZ, Naïma KIROUANI pouvoir à Guy BRAISAZ

Messieurs Jean-Luc COMBAZ, Jean-Paul CUVEX-COMBAZ pouvoir à Laurence BOURE, Estéban LAGIER, Manuel MOLLARD.

Agents municipaux présents : Marie-Christine Braisaz, Quentin Dieppedalle.

Après avoir constaté que le quorum n'est pas atteint, Monsieur le Maire déclare que la séance du conseil municipal ne peut réglementairement pas se tenir.

Le Maire,
Xavier DESMARETS

